

Procès-verbal de la réunion de Bureau

Association ROBIN DU BOIS

**tenue à 4241 Route du Col de l'Oeillon – Le Mantel – 42520 VERANNE,
le 03 Février 2020 à 12h30**

La présidence de la séance est assurée par Mr Jean-François DUPUIS.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Gisèle SOUCHON.

Personnes présentes :

- Gisèle SOUCHON
- Vincent RAVEL
- Jean-François DUPUIS

Après avoir vérifié les procurations et constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger, le Président ouvre la séance à 12h30.

Ordre du jour de la Réunion de Bureau

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée, à savoir :

- Présentation des nouveaux adhérents et validation des adhésions
- Démission d'Isabelle du poste de Trésorière et son remplacement par Laurence BERNON habitante du Mantel
- Budget prévisionnel 2020
- Point sur les actions en cours :
 - Rescrit fiscal
 - Partenariats
 - Rencontres avec les acteurs de la filière forestière
 - Projet « Forêt du Pilat »
- Communication mensuelle à mettre en place
- Vidéo de présentation de Robin des Bois
- Réunion publique
- Rythme des prochaines réunions de bureau
- Points divers

Compte-rendu

1. Présentation des nouveaux adhérents et validation des adhésions

- Marie-France BERNON. Ami de Jean-François. Eleveuse de chevaux. Adhésion validée par 3 voix sur 3.
- Laurence BERNON. Ami de Jean-François. Monitrice d'accrobranche. Adhésion validée par 3 voix sur 3.
- Eva DUPUIS. Fille de Jean-François. Renouvellement d'adhésion. Adhésion validée par 3 voix sur 3.
- Ethan DUPUIS. Fils de Jean-François. Renouvellement d'adhésion. Adhésion validée par 3 voix sur 3.

2. Démission d'Isabelle du poste de Trésorière et son remplacement par Laurence BERNON habitante du Mantel

En raison de son déménagement Isabelle a souhaité démissionner de son poste de trésorière. Sa lettre de démission a été reçue par mail et est effective au 31 janvier. Isabelle a souhaité néanmoins conserver sa place au Conseil d'Administration de l'Association.

Jean-François soumet la candidature de Laurence BERNON au poste de Trésorière au Bureau qui la valide par 3 voix sur 3. Conformément aux statuts de l'association, la candidature de Laurence BERNON sera donc soumise au vote de notre prochain Conseil d'Administration.

3. Budget prévisionnel 2020

Dans le cadre de l'instruction de notre demande de rescrit mécénat, il nous a été demandé de fournir un budget prévisionnel 2020. Jean-François a donc élaboré ce budget qui, par exception, couvrira 1 an et demi : du 08/08/2019 au 31/12/2020.

Ce budget est présenté aux membres du Bureau et ne soulève pas de questions. Conformément aux statuts de l'association, il sera donc soumis au vote de notre prochaine Assemblée Générale. Sans noyer nos adhérents dans le détail, il est nécessaire de diffuser ce budget dans un souci de transparence. Une prochaine réunion de Bureau décidera quel niveau d'information diffuser.

Budget Prévisionnel 2020

	Prévisionnel	Réel	Différence
REVENU 2020	118 000,00 €	4 278,58 €	113 721,42 €
ADHESION	5 000,00 €	240,00 €	4 760,00 €
DON	5 000,00 €	1 088,58 €	3 911,42 €
MECENAT_NUMERAIRE	98 000,00 €	2 950,00 €	95 050,00 €
PRESTATION	- €	- €	- €
SUBVENTION	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
VENTE	- €	- €	- €
VALORISATION 2020	2 000,00 €	531,60 €	1 468,40 €
MECENAT_EN_NATURE_valor	2 000,00 €	531,60 €	1 468,40 €

	Prévisionnel	Réel	Différence
CHARGES 2020	- 110 774,92 €	- 3 341,58 €	- 107 433,34 €
FRAIS_DE_COLLECTE	4 025,00 €	3 217,00 €	808,00 €
FRAIS_DE_FONCTIONNEMENT	649,92 €	124,58 €	525,34 €
INVESTISSEMENT	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
JURIDIQUE	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
TRANSPORT	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
REPAS	600,00 €	- €	600,00 €
DIVERS	500,00 €	- €	500,00 €
BILAN 2020	9 225,08 €	1 468,60 €	7 756,48 €

Le détail de ce budget est le suivant :

ADHESION	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
Membre Actif 2019	80,00 €	80,00 €	- €
Membre Actif 2020	4 320,00 €	40,00 €	4 280,00 €
Membre Bienfaiteur 2019	120,00 €	120,00 €	- €
Membre Bienfaiteur 2020	480,00 €	- €	480,00 €
Total	5 000,00 €	240,00 €	4 760,00 €

DON	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
Collecte 2019	40,00 €	40,00 €	- €
Collecte 2020	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
Forêts dans le Pilat (Loire) 20	738,58 €	738,58 €	- €
Forêts dans le Pilat (Loire) 20	1 511,42 €	- €	1 511,42 €
Membre Actif 2019	10,00 €	10,00 €	- €
Membre Actif 2020	100,00 €	- €	100,00 €
Membre Bienfaiteur 2019	300,00 €	300,00 €	- €
Membre Bienfaiteur 2020	300,00 €	- €	300,00 €
Total	5 000,00 €	1 088,58 €	3 911,42 €

MECENAT_NUMERAIRE	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
Collecte 2019	1 450,00 €	1 450,00 €	- €
Collecte 2020	96 550,00 €	1 500,00 €	95 050,00 €
		- €	- €
		- €	- €
Total	98 000,00 €	2 950,00 €	95 050,00 €

PRESTATION	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
Prestation 2019	- €	- €	- €
Prestation 2020	- €	- €	- €
		- €	- €
		- €	- €
Total	- €	- €	- €

SUBVENTION	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
PNR 2019	- €	- €	- €
PNR 2020	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
		- €	- €
		- €	- €
Total	10 000,00 €	- €	10 000,00 €

VENTE	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
Forêts dans le Pilat (Loire) 20	- €	- €	- €
Forêts dans le Pilat (Loire) 20	- €	- €	- €
		- €	- €
		- €	- €
Total	- €	- €	- €

MECENAT_EN_NATURE_valori	Revenu prévu	Revenu réel	Manque à gagner
Collecte 2019	531,60 €	531,60 €	- €
Collecte 2020	1 468,40 €	- €	1 468,40 €
Total	2 000,00 €	531,60 €	1 468,40 €

FRAIS_DE_COLLECTE	Coût prévu	Coût réel	Différence
Communication 2019	3 192,00 €	3 192,00 €	- €
Communication 2020	783,00 €	- €	783,00 €
Divers 2019	25,00 €	25,00 €	- €
Divers 2020	25,00 €	- €	25,00 €
Total	4 025,00 €	3 217,00 €	808,00 €

FRAIS_DE_FONCTIONNEMENT	Coût prévu	Coût réel	Différence
Administratif 2019	106,49 €	106,49 €	- €
Administratif 2020	- €	- €	- €
Frais bancaires 2019	8,43 €	8,43 €	- €
Frais bancaires 2020	120,00 €	9,66 €	110,34 €
RC 2019	- €	- €	- €
RC 2020	415,00 €	- €	415,00 €
		- €	- €
		- €	- €
Total	649,92 €	124,58 €	525,34 €

INVESTISSEMENT	Coût prévu	Coût réel	Différence
Forêts dans le Pilat (Loire) 2019	- €	- €	- €
Forêts dans le Pilat (Loire) 2020	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
Matériel 2019	- €	- €	- €
Matériel 2020	- €	- €	- €
Total	100 000,00 €	- €	100 000,00 €

JURIDIQUE	Coût prévu	Coût réel	Différence
Impôt 2019	- €	- €	- €
Impôt 2020	- €	- €	- €
Notaire 2019	- €	- €	- €
Notaire 2020	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
Total	3 000,00 €	- €	3 000,00 €

TRANSPORT	Coût prévu	Coût réel	Différence
IK 2019	- €	- €	- €
IK 2020	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
Train 2019	- €	- €	- €
Train 2020	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
Total	2 000,00 €	- €	2 000,00 €

REPAS	Coût prévu	Coût réel	Différence
Epicerie 2019	- €	- €	- €
Epicerie 2020	100,00 €	- €	100,00 €
Restaurant 2019	- €	- €	- €
Restaurant 2020	500,00 €	- €	500,00 €
Total	600,00 €	- €	600,00 €

DIVERS	Coût prévu	Coût réel	Différence
Divers 2019	- €	- €	- €
Divers 2020	500,00 €	- €	500,00 €
Total	500,00 €	- €	500,00 €

4. Point sur les actions en cours :

• Rescrit fiscal

La demande de rescrit fiscal a été envoyée en septembre. L'administration fiscale a 6 mois pour donner une réponse. Un appel téléphonique de sa part en octobre témoigne d'une inquiétude par rapport aux risques de spéculation. Notre Président a donc éclairci nos intentions concernant les achats de parcelles de forêts.

Notre intention étant d'installer un contrat d'ORE sur ces parcelles que nous achèterons, nous ne pourrions pas, de toute façon, vendre ces bois plus cher que nous ne les avons achetés puisqu'ils seront soumis à une servitude.

Nous n'avons eu aucune nouvelle de notre demande jusqu'au 30 janvier. L'administration nous a alors demandé notre budget provisionnel. Le Président a donc monté ce provisionnel et l'a envoyé avec le power point de présentation de l'association. Il a expliqué notre projet d'achat de parcelles et la mise en place du contrat d'ORE dur 99 années, puis la revente de ces parcelles sans bénéfice pour pouvoir réinvestir dans l'achat de nouvelles parcelles à protéger.

- **Partenariats**

Partenariats financiers. Une page a été mise en place pour remercier sur le site les partenaires qui ont donné de l'argent. Le **CIC**, notre banque, nous fait un chèque de 1500 euros. *Notre Opticien* et *France Vitrierie de Rive de Gier* sont également nos partenaires. *Castorama Givors* nous a octroyé 500 euros de dons en nature : tronçonneuse, habits de travail et de protection.

Nous avons pris une adhésion à *Yes Asso dont la plateforme* recense tous les budgets de mécénat en France. Grâce à cette plateforme, Jean-François a déjà déposé des demandes de subventions auprès d'une dizaine de sociétés potentiellement mécènes. Il est à noter qu'un contact a été pris avec *la Fondation de France* et que notre projet associatif s'inscrit parfaitement dans plusieurs de ses appels à projets...

Nous réfléchissons également à la nécessité de trouver 250 adhésions en 2020. Des campagnes d'adhésions vont être nécessaires.

Jean-François et Gisèle sont allés présenter notre projet auprès de la *LPO Loire* qui l'a accueilli favorablement. Nous souhaitons acter avec cette association un partenariat. Gisèle recontactera cette association pour éventuellement les inviter à notre réunion de février.

- **Rencontres avec les acteurs de la filière forestière**

Afin d'expliquer notre démarche et éviter les obstacles il est important de nous faire connaître auprès des acteurs de la filière forêt. Mehdi et Jean-François ont rencontré les représentants du CRPF (centre régional de la propriété forestière) qui sont favorables à notre projet associatif et ouverts à de futures collaborations. Une rencontre avec le Président de *Fibois Rhône-Alpes Auvergne* qui regroupe tous les acteurs de la filière bois est en cours de planification. Cela leur permettra probablement de revoir le patron de la scierie de Marlhès que nous avons rencontré au Montozar lors de notre première réunion.

- **Projet « Forêt du Pilat »**

Nous n'avons pas eu la subvention de 80000€ de la Région attendue en Décembre. Néanmoins, fin 2019, Le Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat a lancé un appel à projets citoyens autour de la forêt avec une dotation de 80000€. Jean-François a donc recontacté tous les propriétaires des parcelles que nous envisageons d'acheter et a signé avec chacun d'entre eux une nouvelle Lettre d'Intention d'Achat nous donnant ainsi un délai supplémentaire pour réaliser les achats de parcelles prévus dans la première tranche de notre projet « Forêt du Pilat ». Notre dossier de candidature a été rédigé par Mehdi et Jean-François puis soumis dans les délais impartis. Une soutenance orale est prévue le 12 février prochain à 16h devant la commission d'attribution du PNR. Mehdi et Jean-François se chargeront de cette présentation. La décision du PNR devrait avoir lieu en mars. Nous sommes en concurrence avec une douzaine d'autres projets. Il est important de convaincre le maximum de membres de la commission d'attribution du PNR avant cette réunion du 12 Février, d'où l'importance des rencontres avec les acteurs de la filière forêt... Nous réfléchissons collectivement à la manière de rassurer chacun de ces acteurs.

5. Communication mensuelle à mettre en place

Jean-François nous rapporte un conseil de Mehdi : pour recruter plus d'adhérents il faut impliquer notre audience en communiquant davantage sur nos actions et nos projets sur la page FB de l'association. Dans cet objectif, un bulletin mensuel sera réalisé, chaque fin de mois, lors d'une réunion de Bureau et sera diffusé sur notre page FB (le premier sera réalisé fin Février). Merci à Alice de s'être occupée de faire vivre la page FB et d'avoir porté notre audience à plus de 360 abonnés. Gisèle soulève la difficulté pour certains de pouvoir adhérer actuellement car les adhésions ne peuvent se faire qu'en ligne. Il y a nécessité de pouvoir faire adhérer via des bulletins d'adhésion « papier ». Le Président la charge alors de réaliser une maquette de ce bulletin d'adhésion et de la soumettre au Bureau à sa prochaine réunion pour être validée.

6. Vidéo de présentation de RdB

Mehdi et Gisèle ont préparé ensemble un scénario pour réaliser un petit film de présentation de l'association. Ils le présenteront à la prochaine assemblée.

7. Réunion publique

Jean-François pense qu'il faudrait d'abord joindre notre cercle d'amis immédiat avant de faire une réunion publique. Chacun des membres du Bureau ou du CA peut organiser, à son domicile, des rencontres avec un petit groupe de personnes pour leur expliquer notre démarche associative et les amener à nous soutenir, d'une façon ou d'une autre. Si nous ne sommes pas capables de convaincre, en petits groupes, dans nos cercles personnels, comment organiser, avec succès, une réunion publique. Jean-François demande à chacun des membre du Bureau de s'impliquer dans cette démarche et propose d'organiser, ensuite, une réunion publique qui pourrait avoir lieu en fin d'année 2020 lors de notre première AG.

8. Rythme des prochaines réunions de bureau

A la demande du Président, et pour accompagner la phase de lancement de notre association, nous allons adopter un rythme plus soutenu de réunions de Bureau qui seront dorénavant hebdomadaires. La prochaine aura lieu chez Gisèle.

9. Points divers

Jean-François a acheté le DVD *Le Temps des forêts* et en fait don à l'association. Ce film pouvant servir de base de discussion lors des rencontres (décrites en point 7) ce DVD pourra ainsi circuler dans l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 14h30.

Fait à VERANNE le 03 Février 2020

Le Président

Jean-François DUPUIS

La Secrétaire

Gisèle SOUCHON